

var Détection prénatale diabète de grossesse, selon le domicile (Atlas)**Description**

Pourcentage d'accouchements ayant eu lieu au cours de l'année civile pendant laquelle au moins une analyse en laboratoire visant à détecter un diabète de grossesse a été attestée pendant les 280 jours (40 semaines) précédant l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur le [domicile](#) de la bénéficiaire. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires et selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée.

Codification

Pourcentage

Remarques

- Les accouchements sont identifiées à l'aide des [codes nomenclature](#) relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651).
- La détection du diabète de grossesse est identifiée à l'aide des codes nomenclature suivants : 120050, 120061, 120153, 120164, 120175, 120186, 120190, 120201, 125053, 125064, 125156, 125160, 125171, 125182, 125193, 125204.
- Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3).
- Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement.
- Les chiffres par entité géographique sont basés sur le domicile de la bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. Si le domicile est inconnu à cette date, ils sont alors basés sur le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu sont uniquement comptabilisées au niveau national.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions [flamande](#), [wallonne](#) et [bruxelloise](#).

Fréquence et timing de la mise à jour: les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : commune

Méthode de calcul

(Nombre d'accouchements comptant au moins une analyse en laboratoire du diabète de grossesse pendant les 280 jours précédant un accouchement au cours de l'année civile / [Nombre d'accouchements attestés](#) au cours de l'année civile) * 100

Disponible

2006

Dimensions

- [Catégorie d'âge](#)
- [Intervention majorée](#)

Référence recommandée

IMA_AIM (7/11/2025), cube_007_004a, [Atlas IMA_AIM \(accessed on 26/04/2026\)](#)

Dernière mise à jour des métadonnées

7/11/2025

Code

cube_007_004a_At

Variable(s) source(s)

- [SS00020-Code nomenclature](#)
- [PP0025-Domicile](#)

Variable(s) équivalente(s)

- [cube_007_004b-Détection prénatale diabète de grossesse, par hôpital](#)
- [cube_007_001a_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, selon le domicile](#)
- [cube_007_003a-Contacts prénataux avec un prestataire de soins, selon le domicile](#)
- [cube_007_005a-Prestations techniques prénatales, selon le domicile](#)
- [cube_007_006b-Césariennes par hôpital](#)
- [cube_007_007a-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, selon le domicile](#)
- [cube_007_008a-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, selon le domicile](#)
- [cube_007_009a-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, selon le domicile](#)

Mots clés

[Prestations de soins de santé](#)